



SESSION ANNUELLE DES ASSEMBLÉES DES GOUVERNEURS

FORTALEZA, BRASIL

EXPOSÉ DE
MONSIEUR ENRIQUE V. IGLESIAS,
PRÉSIDENT DE LA BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT ET
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA
SOCIÉTÉ INTERAMÉRICAINNE D'INVESTISSEMENT
PRONONCÉ À LA SÉANCE D'OUVERTURE DE LA
SESSION ANNUELLE DES ASSEMBLÉES DES GOUVERNEURS

11 mars 2002

A. Introduction

Pour la troisième fois de leur histoire, les Gouverneurs de la Banque se retrouvent au Brésil. Cette fois, au cœur du Nord-Est brésilien, dans cette ville historique de Fortaleza, qui est liée si étroitement au passé de ce grand pays auquel je tiens à exprimer, au nom de la BID et en mon nom propre la profonde gratitude qui est la nôtre pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé et qui témoigne des meilleures traditions de la célèbre hospitalité brésilienne. Remercier les autorités nationales, les responsables de l'État, les autorités municipales et chacune des personnes qui ont travaillé avec dévouement pour assurer le succès de cette session serait une tâche qui prendrait un temps considérable. Aussi vous demanderai-je de bien vouloir m'excuser de ne dire que *muito, muito, obrigado*.

Le Brésil qui nous reçoit aujourd'hui vit une époque différente de celle du Brésil d'il y a 44 ans, lorsqu'ont été semées les graines d'où est née la BID, sous l'inspiration du Président Juscelino Kubitschek. Aujourd'hui, son économie se classe au huitième rang mondial et occupe une place importante non seulement dans notre région, mais aussi dans le vaste concert des nations du monde. Il serait impossible de mentionner tous les progrès réalisés par le Brésil et les Brésiliens au cours de ce demi-siècle, mais s'il est un aspect qui se détache, c'est la façon dont ils ont su se doter de l'atout qui est peut-être le plus important pour le progrès : une bonne gouvernance.

Cela n'a pas été chose facile. Le Brésil est aujourd'hui une démocratie, avec une constitution qui reflète de hautes et nobles aspirations, conditions qui n'étaient toutefois pas suffisantes pour rendre gouvernable un pays aussi divers. Constamment, et toujours dans le respect des principes et des institutions démocratiques, puis par un large dialogue entre les diverses composantes de la société, il a réussi à surmonter les obstacles qui l'empêchaient de faire de ces aspirations une réalité. Les progrès de l'économie et l'amélioration des indicateurs sociaux sont des résultats significatifs. Certes, il reste encore beaucoup à faire, notamment sur le plan social, mais nous sommes profondément optimistes quant à l'avenir du pays. Un Brésil connaissant une croissance vigoureuse et possédant une société de plus en plus juste est essentiel, non seulement pour le peuple brésilien, mais aussi pour l'ensemble de l'Amérique latine et des Caraïbes. Le progrès n'est possible aujourd'hui que dans des sociétés ouvertes, des sociétés qui, pour fonctionner, ont besoin de progrès économique et d'inclusion sociale. Le Brésil nous montre qu'un État efficace, qui reconnaît l'importance des droits des citoyens et l'effet multiplicateur d'investissements sociaux qui favorisent la solidarité et la cohésion sociale, associé à un marché dynamique et créatif, obéissant à des règles claires et transparentes, est indispensable à la participation du peuple brésilien à la vie d'un monde de plus en plus intégré.

Gilberto Freyre nous rappelle que « l'idéal brésilien du bonheur de l'humanité ne se limite pas aux gains ou au bien-être matériel ; il englobe le développement de la personnalité

humaine par des procédés qui semblent être le produit de l'échange de valeurs intellectuelles et morales rendu possible par le contact démocratique entre diverses races et cultures ». Et il ajoute qu'il « semble que le Brésil ait une contribution particulière à apporter au développement de la personnalité humaine dans le monde moderne ». Gilberto Freyre a raison, mais j'irais même plus loin que la modestie de ce grand écrivain le lui permet, et je dirais que le Brésil a le devoir d'apporter sa contribution, et que celle-ci doit être non seulement « particulière », comme il le dit, mais propre et originale, et spécifiquement brésilienne. À travers cette contribution, l'humanisme du développement devra être au centre du message brésilien.

B. L'économie de la région en 2001

Il y a un an, de cette même tribune, nous annoncions à Messieurs les Gouverneurs que la phase de ralentissement économique à laquelle avaient conduit les crises financières successives en Asie et en Russie semblait avoir été surmontée. En fait, l'an 2000 a marqué un net renversement du cycle en Amérique latine et dans les Caraïbes. La région a connu une croissance de plus de 4 %, ce qui représente une nette amélioration par rapport à 1999, où la croissance n'avait été que de 0,5 %. L'année 2001 permettait d'espérer une croissance similaire, voire supérieure. Toutefois, le résultat final de l'évolution de la région dans son ensemble n'a été en moyenne que de 1 %.

Ces résultats si décevants sont imputables à trois principaux facteurs :

Premièrement, l'accentuation du ralentissement du cycle économique dans les trois grands centres moteurs de l'économie mondiale, les États-Unis, l'Europe et le Japon, qui, de façon synchrone et peu commune, ont vu diminuer leur croissance et s'affaiblir l'économie mondiale.

Deuxièmement, les événements tragiques et douloureux du 11 septembre provoqués par un terrorisme dément ont eu d'inévitables conséquences politiques, économiques et sociales ressenties dans notre région.

Et **troisièmement**, la récurrence du phénomène de vulnérabilité financière, qui s'est accentué durant le second semestre.

Examinons brièvement les répercussions de chacun de ces trois facteurs sur l'économie de notre région au cours de l'année écoulée.

- Les prix des matières premières, y compris le pétrole, ont baissé précipitamment, ce qui s'est traduit par une très forte diminution des recettes d'exportation de la région. Dans certains cas, par exemple pour les métaux et les céréales, cette baisse a été le fait de phénomènes purement conjoncturels : les aléas du cycle économique. Dans d'autres, en revanche, elle a obéi à des raisons structurelles :

surproduction à l'échelle mondiale, ou perte de compétitivité de nos exportations. Cette perte de compétitivité est précisément ce qui s'est produit pour le sucre et le café, si importants pour un grand nombre de petits producteurs de notre région. Les flux financiers ont également diminué, et les investissements de portefeuille ont pratiquement disparu depuis deux ans. L'investissement privé direct a maintenu ses niveaux, mais il ressort de certains indices, avec un décalage dans le temps, qu'il commence à recevoir les mêmes signaux économiques, tant dans les pays industrialisés que dans les pays émergents, ce qui engendre une perte de dynamisme préoccupante. Enfin, on ne peut manquer de souligner que la baisse du taux d'expansion du PIB à l'échelle mondiale a eu un puissant impact sur le commerce mondial, dont le rythme de croissance est tombé de 12 % en 2000 à 1 % à peine l'an dernier.

Tous ces facteurs ont eu de fortes répercussions sur les taux de croissance de la région, quoiqu'il faille mentionner des exceptions dans l'analyse de la moyenne. L'important est de faire ressortir le fait que les pays ont résisté à la tentation de répondre à cette situation en faisant machine arrière. Ils se sont efforcés de préserver la saine gestion de leurs économies. En fait, ils ont maintenu la discipline budgétaire, l'orthodoxie monétaire et l'ouverture des marchés, en payant souvent un prix élevé. Tout cela a eu des répercussions inévitables sur le chômage qui, dans la plupart des pays, s'est considérablement accru. Cette phase de repli du cycle économique s'est également traduite par une recrudescence de la pauvreté, de la marginalité et de l'exclusion.

- Les événements tragiques du 11 septembre ont eu également de graves conséquences sur les pays de la région, surtout sur ceux qui sont plus étroitement liés, dans les secteurs du commerce et des services du tourisme, à l'économie des États-Unis. Dans ce domaine, les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes ont été les plus durement touchés. La reprise des flux touristiques commence à poindre, mais elle reste très lente. Nous pourrions dire la même chose de l'incidence de ces événements sur les envois de fonds des travailleurs émigrés, ou sur l'alourdissement des coûts des exportations dû au renchérissement de la couverture des risques pour des raisons de sécurité.
- Ces dernières années, la région a connu une série de crises financières et de problèmes de balance des paiements provoqués par des facteurs extérieurs et par des erreurs au niveau des politiques économiques internes. Le cas de l'Argentine est le plus récent avatar de cette série de crises. Cette fois, cependant, à la différence des crises précédentes, la crise argentine n'a pas d'effet de contagion généralisée sur la plupart des marchés régionaux, ce qui semble dû à un comportement plus rationnel des marchés face aux crises. Quoiqu'il en soit, son incidence sur les estimations du risque sous-régional était inévitable.

Il semble que l'économie mondiale, en ce début d'année 2002, laisse entrevoir l'espoir d'une reprise modérée pour cette année, ce qui ressort clairement de la dernière réunion des ministres des Finances du G-7 tenue récemment à Ottawa. Cette reprise aura pour moteur l'économie des États-Unis, compte tenu de la vulnérabilité persistante de l'économie japonaise et de la faible croissance de l'économie de l'Union européenne.

Si ces prévisions se confirment, elles auront un effet très positif sur la région, et elles devraient permettre aux marchés des matières premières et des services de se redresser, en particulier dans les domaines du montage et du tourisme, qui prédominent dans les économies étroitement liées à l'économie nord-américaine.

En tout état de cause, dans le meilleur des cas, cette reprise ne sera visible et générale qu'en 2003. On prévoit que cette année sera peu propice et que la croissance restera faible.

Étant entendu que les pays se trouvent tous dans une situation qui leur est propre et qu'il est difficile de réduire ces situations à de simples moyennes, la question qu'il convient de poser est la suivante : « Comment nous situons-nous en tant que région et comment se situent nos pays, face à cette conjoncture? »

À d'autres occasions, nous avons tracé les grandes lignes de la politique à suivre pour atteindre les objectifs économiques et sociaux auxquels nous aspirons pour la région. Ces politiques se reflètent dans les grands domaines d'activité de la Banque établis dans sa *Stratégie institutionnelle* : l'appui à la modernisation de l'État ; le renforcement de la compétitivité ; le développement social ; et le renforcement de l'intégration régionale.

Sans qu'il soit nécessaire de revenir sur ce point, j'aimerais souligner quelques lignes d'action prioritaires face au cycle que nous traversons actuellement. Ces lignes d'action obéiraient aux principaux objectifs suivants :

premièrement, l'allègement des coûts sociaux que comporte la faible croissance, en particulier son impact sur la pauvreté et le chômage ;

deuxièmement, la reprise d'une croissance économique, qui soit partagée et qui s'appuie sur des taux d'épargne plus élevés et sur une plus grande compétitivité des exportations ;

et **troisièmement**, la **réduction** de la vulnérabilité externe de nos économies au cycle international, en particulier aux turbulences découlant du rythme de croissance du commerce, des flux financiers et de l'investissement.

Face à chacun de ces objectifs, permettez-moi de mettre l'accent sur certaines orientations particulièrement importantes et qui, de surcroît, sont celles que vous-mêmes commencez à définir et à appliquer à l'échelon national.

- **Allègement des coûts sociaux**

En premier lieu, j'évoquerai l'allègement des coûts sociaux. Comme il fallait s'y attendre, le fait que, dans la plupart des pays, la production soit tombée à un niveau inférieur au taux de croissance de la population a des effets inévitables, en particulier sur l'emploi, qui, en fin de compte, se traduisent par un accroissement de la pauvreté et de l'exclusion. Parmi les principales victimes de ces effets négatifs figure le secteur des petites et microentreprises, particulièrement sensible à la récession qui frappe l'économie dans son ensemble. Vu l'importance de ce secteur pour l'économie formelle et informelle de la région, il nous paraît très important de prendre en priorité des mesures afin de relancer les programmes d'emploi, de mobiliser des appuis aux petites et microentreprises et de mettre en place et de renforcer les filets de protection sociale.

Je me rends parfaitement compte des difficultés que comporte la mise en œuvre de telles politiques, compte tenu des restrictions financières actuelles, mais aujourd'hui, nous avons déjà une expérience qui nous incite à recommander de poursuivre ces objectifs d'urgence, afin d'éviter au moins un impact plus dommageable sur les catégories sociales à faible revenu, dont nous devons nous occuper en priorité dans les circonstances actuelles.

- **Reprise de la croissance**

En second lieu, je parlerai de la reprise de la croissance. L'amélioration de la conjoncture internationale sera à n'en pas douter un facteur clé de cette reprise dans nos pays. Mais elle n'est pas le seul de ces facteurs. Il convient d'accélérer les actions sur certains fronts de la politique économique – je veux parler en particulier des mesures propres à améliorer la compétitivité, l'épargne intérieure et le contexte général de l'investissement privé, national et étranger.

Ces objectifs s'inscrivent dans le cadre des politiques générales d'appui à la croissance, mais dans les conditions actuelles, il est essentiel de prévoir des actions dans les domaines suivants :

La nécessité de développer ou de moderniser l'infrastructure institutionnelle des marchés financiers locaux et régionaux, de manière à permettre à ceux-ci d'attirer l'épargne privée, intérieure et extérieure, et à la transformer en capital productif pour le financement de l'investissement dans nos pays. De même, il est essentiel de renforcer les systèmes d'intermédiation financière, tant du fait de leur importance critique pour la croissance de l'activité économique et l'évolution de la compétitivité que pour faire face à l'instabilité des flux de capitaux dans les économies ouvertes. Malgré les progrès considérables accomplis

grâce aux programmes de réforme, il importe de continuer d'améliorer la réglementation prudentielle en adoptant une optique globale de contrôle des marchés financiers et des marchés de capitaux.

Le renforcement des institutions publiques, notamment de celles qui assurent la sécurité juridique à l'investissement et à l'exécution des contrats. Les crises financières de ces dernières années ont montré que la sécurité juridique est essentielle au développement des investissements ; c'est là une réalité à laquelle il importe que la région accorde une attention toute particulière.

La réforme de l'État, en particulier dans le domaine des finances et de la gestion des affaires publiques, permettra une augmentation de l'épargne publique ainsi qu'une amélioration de la qualité et de la pertinence des services offerts par les divers niveaux de gouvernement, en introduisant une optique d'administration publique axée sur la prestation de services dont les coûts, l'efficacité et la qualité seront compatibles avec les exigences d'un État moderne. Cette transformation contribuera à réduire le coût à payer par le secteur privé dans le pays ; elle renforcera la compétitivité de nos économies et entraînera une amélioration des conditions de vie de nos citoyens.

■ **Réduction des vulnérabilités externes**

En troisième lieu, pour faire face aux vulnérabilités externes, les mesures les plus importantes sont celles qui, dans les conditions actuelles, maintiennent les grands équilibres macro-économiques de ces dernières décennies. Une inflation contrôlée, notamment par le biais d'une politique budgétaire responsable et d'une politique monétaire orthodoxe, est essentielle à cet effet.

En fin de compte, la réduction de ces vulnérabilités, en particulier en ce qui concerne les prix des matières premières, les flux financiers et les flux d'investissement privé, dépendra de la reprise de la croissance intérieure, mais aussi de la qualité de cette reprise. Autrement dit, la protection des économies contre la volatilité du cycle international dépendra en grande partie de l'accroissement de l'épargne intérieure, ainsi que de l'accroissement et de la diversification de la capacité d'exportation de nos économies.

Ces dernières années, la baisse de l'épargne a obligé à remplacer l'effort intérieur par l'endettement extérieur, ou par les ressources provenant des privatisations qui, le plus souvent, sont poussées à l'extrême. En même temps, le faible niveau de l'épargne limite la capacité de service de la dette et crée des tensions internes et externes qui augmentent le risque-pays sur les marchés internationaux. Ainsi, l'objectif d'une croissance s'accompagnant d'un accroissement de l'épargne et d'un meilleur profil d'exportations nous rend moins tributaires de la volatilité du commerce, des prix des matières premières et des flux financiers.

Nous tenons à rappeler l'importance que revêtent pour l'Amérique latine et les Caraïbes non seulement l'accroissement du « volume » des exportations, mais aussi « la qualité et la diversification de celles-ci ». La région, du fait de sa forte dépendance à l'égard des matières premières, reste liée aux composantes les moins dynamiques du commerce international. Une participation accrue à certains secteurs tels que le commerce des services, en particulier dans les domaines des industries à haute technologie comme l'informatique, et du tourisme, doit être un objectif prioritaire des politiques d'expansion du commerce extérieur de nos économies.

■ **Intégration régionale**

Par ailleurs, l'autre front sur lequel il nous faut progresser en priorité aujourd'hui plus que jamais est celui de l'intégration régionale, comme moyen naturel de compléter les efforts de croissance et de participation au commerce mondial sur des bases plus efficaces.

Nous avons toujours affirmé qu'un régionalisme ouvert comme celui que poursuit notre région depuis quelque temps constitue un excellent moyen de promouvoir le développement interne de nos pays et de faciliter leur insertion dans l'économie mondiale.

Pendant les périodes de ralentissement de la croissance comme celle que nous traversons actuellement, il est encore plus important d'élargir et de renforcer les accords d'intégration et de coopération entre pays et groupes de pays, afin notamment de réduire les vulnérabilités aux cycles internationaux.

La gestion de ces problèmes, ainsi que les cycles de Doha et de la ZLEA, devraient inciter nos gouvernements à préparer leurs équipes de négociateurs et à envisager les réformes structurelles que réclament des processus d'ouverture et la compétitivité. Nous avons fait valoir au Comité de l'Assemblée des gouverneurs qu'il importe que les gouvernements relèvent ces défis et que la Banque soit disposée à coopérer à ces actions.

C. Remise en cause des réformes

Les processus de réforme économique engagés par les pays d'Amérique latine et des Caraïbes au cours de ces dernières années visaient à promouvoir une plus grande libéralisation de leurs marchés et une plus grande ouverture de leurs économies à l'extérieur. Ces processus sont aujourd'hui remis en cause par de vastes secteurs de la société. Deux de nos citoyens sur trois pensent que la situation économique est mauvaise ou très mauvaise, et seulement un sur quatre pense qu'elle va s'améliorer.

La mise en œuvre des réformes a été entreprise durant les années 90, alors que les économies industrialisées, le commerce international, les flux financiers et l'investissement privé affichaient une forte croissance. En revanche, depuis quelques années, la conjoncture internationale se caractérise par un ralentissement de la croissance, voire une récession, et ces

remises en cause se font plus aiguës et pressantes, par suite des pressions qui s'exercent sur la croissance et l'emploi du fait du revirement du cycle international. Telle est la situation que connaissent aujourd'hui un bon nombre des pays de la région.

Je pense que c'est là une question qu'il convient de traiter avec objectivité et humilité intellectuelle si l'on veut comprendre les origines de cette remise en cause et, en fin de compte, les raisons profondes de ce mécontentement social.

Dans les pays où les réformes ont donné des résultats tangibles, que ce soit par la croissance, la stabilité des prix, l'ouverture au commerce international ou la modernisation des institutions, la remise en cause apparaît dans les secteurs défavorisés, qui n'ont pas eu la réponse voulue à leurs attentes en matière de revenu ou d'emploi, ou dans les secteurs qui perçoivent une plus grande inégalité économique.

En revanche, dans les pays où les réformes n'ont pas produit de résultats, ou ont produit des résultats médiocres, la remise en cause est le fait de la population qui continue de souffrir de la pauvreté, du chômage ou de l'exclusion, et qui ne sent pas d'améliorations sensibles après des années de douloureux ajustements.

Ces remises en cause sont liées non seulement aux règles du jeu qui ont fait suite à l'introduction des réformes, mais aussi à l'ensemble du processus de mondialisation qui les accompagnent. Sous l'impulsion des technologies de la communication et de l'informatique, cette nouvelle mondialisation acquiert un rythme extraordinaire d'intégration internationale des flux financiers, des investissements et des mouvements de personnes. Ce phénomène a eu des retombées visiblement favorables pour un certain groupe de pays, et pour certains secteurs sociaux, dans ces pays.

Toutefois, on s'interroge dans de nombreux secteurs de la société nationale et internationale sur certains des effets pervers de cette mondialisation à laquelle on reproche le creusement du fossé entre pays riches et pauvres, la détérioration de certaines valeurs telles que la solidarité ou l'identité culturelle, ou son impact négatif sur la durabilité de l'environnement.

Comme on l'a déjà indiqué, la mondialisation n'est pas un phénomène nouveau. Elle existe sous une forme ou une autre depuis l'époque où les Chinois achetaient des chevaux aux Scythes, où les pays méditerranéens importaient de la soie de Chine, et où les textes romains légitimaient les bienfaits du commerce. Mais ce qui est nouveau, et ce qui donne lieu à nombre de ces remises en cause, c'est le rythme de ce processus et la rapidité avec laquelle les idées et les modes de vie se généralisent. Avec la transmission instantanée des idées et des images, il est apparu des styles de mondialisation qui tendent à être rejetés à l'échelon local.

Certains modèles, viables dans certains pays, ont des effets indésirables dans d'autres contextes, où ils tendent à déstabiliser les traditions locales, quoique l'histoire nous montre également que l'imitation comme la diversité culturelle sont deux puissants stimulants pour les idées créatrices. Le problème actuel tient plutôt à l'effet de la diffusion de modèles de consommation non accompagnés d'un cadre moral partagé. Nous vivons une époque marquée par un large fossé entre les rhétoriques, les attentes et les pratiques.

Autrement dit, ce qui est souhaitable, c'est une mondialisation qui tienne compte de la complexité croissante de nos sociétés, et qui fasse preuve d'une plus grande souplesse et d'une plus grande aptitude à s'adapter de façon créative aux défis du marché. C'est seulement ainsi que pourront devenir réalité l'appel lancé par Jean-Paul II en faveur d'une mondialisation humanisée, et les propositions de la *Déclaration du Millénaire* des Nations Unies en faveur d'une mondialisation qui soit une force positive pour tous les habitants de la planète.

Comme je l'ai indiqué précédemment, il me paraît nécessaire d'analyser calmement et sans préjugés ces remises en cause afin de tirer les leçons des processus de réforme et de continuer à travailler à la recherche d'un contexte plus humanisé et plus équitable pour les relations économiques internationales.

Sans entrer à fond dans l'évaluation des résultats des réformes, je me permettrai d'exprimer quelques observations générales :

- L'un des résultats les plus importants des réformes a été la baisse des taux d'inflation élevés qu'ont connus l'Amérique latine et les Caraïbes durant les décennies des années 70 et 80. Cette baisse a été sans aucun doute un pas important dans le réaménagement des économies.
- Je crois également que l'on a des preuves tangibles de ce que les réformes ont contribué à créer un climat favorable pour la reprise économique et l'achèvement de la stagnation des années 80, même si la croissance a été plus faible que ce que l'on espérait. Toutefois, la vigueur de cette expansion, ainsi que sa durabilité et sa stabilité sont discutables. Le fait qu'après les fortes croissances attribuées aux réformes, le rythme de croissance ait fléchi et accuse une certaine instabilité ne peut manquer d'alimenter la controverse.
- Selon une opinion amplement partagée, les réformes ont accentué la pauvreté dans la région. Les études ne corroborent pas clairement cette opinion ; elles tendent à montrer, en revanche, que dans la mesure où les réformes ont stimulé la croissance et la stabilité, elles ont, du moins temporairement, contribué à faire reculer la pauvreté. Mais il est vrai également que les indices de pauvreté ont atteint des niveaux inacceptables, et que le nombre de pauvres continue d'augmenter, quoique de façon relativement plus modérée du fait de

l'amélioration de la situation sociale des pauvres. Il est certain également que les réformes se sont faites au détriment de certains éléments qui, dans bien des cas, sont concentrés dans certains groupes à faible revenu, alors que leurs bénéficiaires sont plus dispersés dans l'ensemble de la société.

Ces constatations sembleraient donc indiquer que si l'on avait disposé de mécanismes de compensation appropriés, on aurait évité l'appauvrissement de ces groupes. Cela représente une grave carence des réformes mises en œuvre ces dernières années.

- L'autre opinion partagée est que les réformes ont entraîné une nouvelle détérioration de la répartition des revenus. Dans ce domaine, il est difficile de généraliser car les expériences des pays semblent avoir différé selon la façon dont les réformes ont été mises en œuvre. Toutefois, il nous faut admettre que la libéralisation des échanges commerciaux a souvent entraîné un accroissement des taux de chômage de la main d'œuvre à faible niveau de qualification, avec les effets distributifs pervers que cela comporte.
- L'efficacité de l'État est un autre critère qui pèse sur la dynamique des réformes. Si l'État a été fortement utilisé pour la mise en œuvre des réformes, celles-ci tendent en revanche à réduire son rôle et son importance pour l'économie, en mettant en jeu des efforts pour « dépolitiser » la gestion économique. Si l'on a opté pour les solutions qui favorisaient le marché, peut-être en raison des excès dirigistes du passé, la rhétorique soutenue contre les solutions qui passaient par une intervention de l'État s'est souvent traduite par un démantèlement disproportionné de celui-ci. Le défi auquel nous restons confrontés tient au fait qu'alors même que l'on cherche à favoriser un fonctionnement plus efficace et plus transparent des marchés, afin de permettre une meilleure affectation des ressources, il nous faut également améliorer « la qualité de l'État ». Cette qualité ne peut se mesurer nécessairement ou uniquement à la diminution de sa taille, mais à l'efficacité de sa gestion et à sa responsabilité sociale. Un service public efficace, disposant de professionnels qualifiés, est au centre de cette nouvelle conception de l'État.
- L'autre remarque sur les effets des réformes a trait à « la stabilité macroéconomique ». Les effets varient selon les pays, et ne s'expliquent pas tant par l'ampleur des réformes que par d'autres conditions complémentaires qui sont nécessaires pour que les réformes ne déstabilisent pas l'économie. Les conditions idéales exigent une politique budgétaire prudente et la combinaison de politiques dans d'autres domaines qui empêchent les fortes fluctuations du taux de change réel. Dans certains pays, ces conditions n'ont pas été réunies, et les réformes ont

d'abord engendré un cycle ascendant intenable, qui a ensuite laissé la place à une situation de décalage fiscal et d'endettement public et privé excessif.

Ces conclusions préliminaires ont besoin d'être approfondies et analysées pour que l'on puisse tirer de la riche expérience de ces dernières années les leçons qui nous permettront d'entreprendre des réformes sur de nouveaux fronts ou de modifier les réformes entreprises afin d'atteindre pleinement les objectifs économiques et sociaux qui étaient sur le point d'être adoptés.

Lorsque l'on analyse ces conclusions générales au niveau des différents pays, on ne peut s'empêcher de se demander pourquoi ces réformes ont donné de meilleurs résultats dans certains pays que dans d'autres. Pour répondre à ce type de questions, il faut examiner les différences qui découlent des conditions initiales rencontrées lors de la mise en œuvre des réformes ; du rythme de l'échelonnement de celles-ci ; de la complémentarité entre les diverses réformes et les facteurs politiques internes ; des répercussions qu'elles ont eues dans chaque cas la conjoncture internationale. Tous ces éléments influent de façon diverse et à des degrés variés sur les cas individuels observés dans la région.

Toutefois, deux facteurs doivent être analysés de façon plus approfondie pour expliquer pourquoi, dans certains cas, les réformes n'ont pas donné de meilleurs résultats.

Le premier facteur a trait à « l'aptitude des institutions à apporter l'appui nécessaire au processus de réforme ». La vision qui s'est imposée au départ s'attachait davantage à faire adopter des lois et des règles bien conçues qu'à assurer l'indépendance et la motivation des institutions chargées de l'application de ces instruments. Dans d'autres cas, les mécanismes de contrôle politique et social mis en place pour surveiller ces institutions et éviter les inefficacités et le manque de transparence n'étaient pas adéquats.

Les premières réformes portaient sur le démantèlement des mesures de contrôle des prix, l'abaissement des tarifs douaniers, la privatisation des entreprises publiques et l'élimination des interventions génératrices de distorsions sur les marchés financiers. Il s'agissait donc de réformes qui n'avaient guère besoin d'appui institutionnel. Lors des étapes suivantes, le problème a été lié à l'impossibilité de créer les institutions nécessaires pour réglementer les entreprises privées, pour appliquer les normes et les lois de régulation et de supervision financières, pour recouvrer les impôts et pour établir de nouveaux mécanismes d'appui au financement efficace et à l'expansion des marchés.

Le second facteur est « le rôle qu'a joué la variable internationale ». Comme nous l'avons indiqué précédemment, l'offre de ressources financières à l'Amérique latine et aux Caraïbes a été instable et volatile dans son volume, son coût et sa composition. De ce fait, la volatilité de la situation internationale a affaibli l'impact des réformes sur

l'investissement et la croissance et a contribué à l'instabilité macro-économique. Une fois encore, il faut donc plus que jamais développer l'épargne et faire progresser la mise en œuvre des accords conclus lors de la réunion de l'Organisation mondiale du commerce qui s'est tenue récemment à Doha, événement marquant de l'année écoulée. Il y a quelques semaines, le Directeur général de l'OMC soulignait que si les obstacles au commerce des produits agricoles et textiles pouvaient être réduits de moitié, cela en soit augmenterait le revenu des pays en développement de plus de US\$200 milliards au cours des 15 prochaines années.

Face à ces observations, nous ne saurions nous soustraire à l'obligation d'évaluer le processus de réforme, de lancer de nouvelles politiques visant à améliorer l'efficacité des réformes elles-mêmes et d'explorer de nouveaux domaines ayant besoin d'être moderniser.

Pour appuyer les gouvernements dans ces tâches d'analyse des expériences et d'examen des résultats, la BID, une fois de plus, doit se rappeler que son devoir est d'être « plus qu'une banque ». L'évaluation de pratiques, les analyses comparatives et l'examen de diverses options doivent stimuler le dialogue formel et informel avec les gouvernements et la société civile, ainsi que la recherche appliquée.

Il reste beaucoup à faire, entre autres, dans les domaines des réformes financières, des réformes de la législation du travail, des réformes du commerce et des réformes fiscales. Cela suppose une nouvelle présence de l'État, pour pallier les insuffisances du marché et celles du gouvernement. Pour que les marchés puissent fonctionner, il faut stabilité, ordre et crédibilité. Quel que soit le pouvoir de régulation spontanée des prix, seul un État honnête, transparent et capable de prendre des décisions peut offrir cette stabilité, cet ordre et cette crédibilité. Il est impossible de concevoir un processus de développement économique et social durable dans un contexte où prédominent l'illégalité, la corruption et l'impunité, et où les lois n'ont aucune légitimité politique ou sociale. Il est impossible d'imaginer une économie de marché et une société ouverte viables sans un État efficace et transparent.

Enfin, s'il reste encore beaucoup à faire, il n'en faut pas moins avancer avec prudence et modestie. Avec prudence, car si les réformes ne reçoivent pas un minimum d'approbation à l'échelon local, ou ne sont pas adoptées comme solution appropriée par la société et ses dirigeants, il peut être très difficile de mettre en place des mécanismes institutionnels efficaces. Les réformes peuvent marquer le pas, ou se transformer en réformes purement théoriques, incapables de surmonter les obstacles de l'inefficacité et de la corruption.

Avec modestie, car nous ne devons prétendre savoir autant que nous avons pu parfois le croire. Il n'existe pas de solution facile pour engendrer la croissance et faire échec à la pauvreté. Certes, nous avons les leçons de l'expérience des succès et des échecs, et il faut savoir en tirer profit cas par cas, avec détermination et persévérance.

D. Les nouveaux défis pour la Banque

Au cours des années 90, la mondialisation des marchés financiers et des investissements est venue s'ajouter aux réformes et à l'ouverture des marchés, en particulier des marchés financiers, et les méthodes traditionnelles de financement du développement ont changé pour plusieurs pays de la région. Ceux-ci ont commencé à recevoir de massifs flux financiers et des investissements directs, ce qui s'est traduit par une diminution du rôle des banques de développement et par l'apparition de nouvelles possibilités de coopération entre ces banques et le secteur privé.

Les récentes réalités de l'économie mondiale et des crises financières qui secouent nos pays nous ont ramenés aux inexorables réalités du cycle économique et du phénomène de contagion. Comme nous l'avons indiqué, les flux financiers ont diminué et se sont renchérís, la perception du risque s'est accentuée, les investissements se sont faits plus sélectifs et ils ont commencé à susciter moins d'intérêt.

Je suis convaincu que cette conjoncture cyclique prendra fin et que la saine tendance à la mondialisation des marchés financiers qui s'est amorcée durant les années 90 réapparaîtra. Mais entre-temps, la région aura besoin d'une présence très active et visible de la Banque, et nous ne saurions nous soustraire à son appel.

Lors d'une récente réunion, le Comité de l'Assemblée des gouverneurs a proposé un nouveau cadre de financement dont je suis convaincu qu'il apportera un appui inestimable à nos emprunteurs. Ce cadre établit une distinction entre les trois grands instruments de la coopération financière de la Banque : les prêts d'investissement, les prêts à l'appui de réformes et les prêts accordés dans des situations d'urgences.

Les Gouverneurs ont identifié une condition commune à ces trois catégories, à savoir qu'elles doivent toutes trois être constamment évaluées du point de vue de leur impact sur le développement, et que cet impact peut servir à déterminer l'efficacité de la Banque et à améliorer la qualité de son portefeuille.

La Direction entend répondre à ce mandat en redoublant l'attention qu'elle porte aux résultats et, de concert avec le Conseil d'administration, nous nous efforcerons d'améliorer les mécanismes de programmation et d'évaluation et de coordonner notre action avec celle des autres institutions multilatérales et bilatérales.

Notre dialogue avec les gouvernements des pays emprunteurs, avec le secteur privé et avec la société civile est le meilleur moyen de nous assurer de l'attachement de nos partenaires aux programmes de développement appuyés par la Banque.

Nous avons l'intention de concentrer nos efforts sur l'accroissement de la part des projets d'investissement dans notre portefeuille de prêts, qui sont la base de l'action de la Banque depuis sa création.

Nous devons nous assurer que nos prêts à l'appui de réformes, dont nous croyons sincèrement qu'ils ont joué un rôle important dans les processus de réforme de la dernière décennie, répondent à des objectifs clairement définis et sont assortis de chiffres et d'indicateurs qui permettent de mesurer leur impact sur le développement.

Nous devons admettre que la volatilité de la conjoncture internationale, les crises financières internes et les catastrophes naturelles exposent notre région plus souvent que nous le souhaiterions à de puissants phénomènes de récession. Cela nous a amenés à définir une ligne d'action pour aider les pays à alléger le poids des coûts sociaux de ces crises sur les populations les plus défavorisées, à protéger le financement des programmes sociaux et à préserver les réformes engagées.

Dans toutes les crises, la présence à titre temporaire de la Banque dans les situations d'urgence ne peut être que complémentaire du rôle central que joue le Fonds monétaire international, et doit répondre à des lignes d'action définies d'avance.

Pas plus que toute autre institution financière, la BID n'est à l'abri des risques financiers. C'est pourquoi la gestion de nos finances a toujours été marquée du sceau de la prudence et de la mesure.

Cette gestion, doublée de l'engagement auquel sont restés fidèles les pays membres tout au long de l'existence de cette grande coopérative qu'est la Banque, s'est traduite invariablement par l'attribution de la cote la plus élevée à ses émissions sur les marchés financiers. La Banque et tous ses actionnaires peuvent se sentir particulièrement fiers de ces résultats.

Dans l'administration de toutes les nouvelles lignes d'action adoptées par la Banque, qu'il s'agisse des risques souverains ou des risques privés, le mandat de préserver la solvabilité financière, l'intégrité du capital exigible et la cote AAA reste essentiel, et demeure l'objectif poursuivi au même titre par tous — la Banque, ses membres emprunteurs et ses membres non emprunteurs.

Enfin, tout au long de ses 42 années d'existence, l'institution a servi ses pays de façon responsable et avec souplesse, s'efforçant de répondre aux nouvelles nécessités, sans perdre de vue l'objectif défini avec tant de sagesse à l'Article premier de son *Accord constitutif* : « La Banque a pour objectif de contribuer à l'accélération du processus de développement économique et social, individuel et collectif, des pays en voie de développement de la région qui en sont membres. »

Il y a quatre ans, le Conseil d'administration et la Direction ont élaboré une *Stratégie institutionnelle* pour exécuter les mandats de la Huitième Augmentation général des ressources de la Banque en tenant compte des nouvelles réalités économiques et sociales de la région et du monde.

Pour répondre aux objectifs centraux de la lutte contre la pauvreté et d'une croissance écologiquement durable, ils ont défini quatre lignes d'action portant sur les politiques de progrès social, la compétitivité, la gouvernance et l'intégration.

Plus récemment, à l'occasion du changement de siècle, les chefs d'État et de gouvernement des Nations Unies ont approuvé des objectifs communs dans la *Déclaration du Millénaire* afin d'assurer le progrès économique et social de nos peuples.

L'Amérique latine et les Caraïbes ont souscrit à cet engagement. La Banque doit s'associer aux politiques nationales et régionales afin d'atteindre les objectifs de développement définis dans la *Déclaration du Millénaire*, auxquels pourraient s'ajouter les objectifs encore plus ambitieux et variés d'une région qui s'inspire comme nulle autre d'une vieille tradition de coopération, fermement ancrée dans de nobles valeurs partagées.

Nous nous proposons d'inclure dans les exercices de programmation nationale et régionale l'analyse de ces objectifs avec les pays emprunteurs.

E. Conclusion

Permettez-moi, pour conclure, de vous livrer certaines réflexions sur la situation politique. Il y a quelques années, à cette même tribune, j'avais fait remarquer que bien que la région présente un panorama démocratique, nous ne pouvions nier l'évidence de plus en plus claire que germait dans le cœur de nos citoyens, un sentiment de frustration envers le fonctionnement de la démocratie. J'avais mentionné la nécessité d'éviter tout danger de retour aux méthodes autoritaires et à l'instabilité politique chronique. Je reste convaincu qu'il n'est point de question plus importante à l'ordre du jour de nos pays que le réel renforcement de leurs régimes démocratiques. Je reste également convaincu que le renforcement de la démocratie répond à toutes les exigences morales des droits des citoyens comme aux exigences techniques et politiques du développement, en particulier de la lutte contre la pauvreté et l'injustice.

En vérité, le progrès économique passe par la conjonction de nombreux facteurs et forces sociales, notamment l'épargne, l'investissement, l'innovation et le progrès technologique, ainsi que par un ensemble de politiques répondant aux intérêts et aux aspirations des citoyens. Mais seul un véritable esprit démocratique peut garantir les conditions de stabilité politique et de sécurité juridique propres à favoriser l'épargne, l'investissement et les apports technologiques qu'exigent la modernisation, l'accroissement de la productivité, l'efficacité économique et la justice sociale. Seule la démocratie permet

l'application de politiques réceptives aux besoins, aux aspirations et aux espoirs de la population.

Toutefois, depuis quelques années, il semble que la préférence sociale pour la démocratie en Amérique latine et aux Caraïbes se soit sensiblement détériorée, ce qui ne peut manquer de préoccuper. Cela dit, les mêmes enquêtes reflètent également la maturité politique croissante de la population, tant il est vrai que l'érosion de la confiance dans les institutions démocratiques — la justice, le parlement, les partis politiques — et le mécontentement qu'inspire leur fonctionnement ont laissé la place au scepticisme ou à la montée de nouvelles forces politiques, mais pas à des formes autoritaires de gouvernement. Il n'empêche que l'on a pu assister à une accentuation de la dangereuse perception des partis politiques et des dirigeants comme étant plus soucieux de s'emparer du pouvoir et de le conserver que d'œuvrer pour le bien public.

Pour recouvrer foi et confiance dans la démocratie et ses institutions politiques, et combattre ce découragement, il faut corriger les insuffisances de la croissance économique et les injustices sociales, et il faut redoubler d'efforts pour faire reculer la pauvreté, renforcer la sécurité des citoyens et améliorer la qualité des services publics et l'accès à ces services. De même, alors que les indices mesurant les libertés politiques maintiennent leur saine tendance à la hausse amorcée il y a 20 ans, dans aucun pays ne s'est interrompu le processus de renouvellement des pouvoirs par le biais d'élections véritablement démocratiques ; au contraire, nous assistons avec satisfaction à une tendance au renforcement de la démocratie.

C'est dans ce même esprit de renouveau de l'espoir que s'inscrivait l'adoption, en septembre dernier, de la *Charte démocratique interaméricaine*. L'importance de cet instrument peut se mesurer sous trois angles.

Premièrement, le processus qui a abouti à sa signature témoigne du fait que la préoccupation des citoyens pour les faiblesses de la démocratie dans notre région est de plus en plus partagée par les dirigeants et les gouvernants.

Deuxièmement, la *Charte* tient compte de menaces qui pèsent aujourd'hui sur la démocratie et vont au delà de l'interruption brusque ou illégale du processus politique des institutions démocratiques, du coup d'État proprement dit, pour inclure toute altération ou rupture anticonstitutionnelle de l'ordre démocratique, telle que les auto-coups d'État, la dissolution des législatures, la fraude électorale et le musellement des médias.

Et **troisièmement**, la *Charte* s'inscrit dans un processus plus large d'incorporation de la dimension démocratique dans les processus d'intégration du Continent.

Je ne saurais conclure sans évoquer cette vaste irruption des citoyens qui descendent dans les rues et sur les places des villes de nos pays. Elle est l'expression des grandes aspirations au changement auxquelles doivent répondre nos pays en ce qui concerne le rôle de l'État, du marché et des différents acteurs sociaux.

Le fait que cette irruption des citoyens dénote les tendances plus profondes au changement révèle le caractère inévitable de ce phénomène. Mais en même temps, elle souligne également son caractère souhaitable, car elle est l'expression du processus de démocratisation et du désir de voir ce processus s'approfondir. Elle explique également l'inscription à l'ordre du jour du développement des revendications sociales, de l'inclusion et de la protection de l'environnement qui donnent à cet ordre du jour son visage humain.

Les éléments perturbateurs, et parfois violents, qui accompagnent à l'occasion cette intervention croissante des citoyens ne sauraient nous soustraire à l'obligation de continuer à créer des conditions politiques et institutionnelles appropriées, susceptibles de canaliser de façon socialement souhaitable l'énergie des divers protagonistes. La solution est la même : renforcer la démocratie. Nous ne devons pas perdre de vue que les demandes de participation ne sont pas incompatibles avec la démocratie représentative. La participation est garantie par le renforcement des institutions du système démocratique et constitue le mécanisme du renouvellement de la légitimité de ces institutions.

Nous avons donc des raisons de croire que les peines et les tribulations que connaissent nos pays sont inexorablement liées au processus de croissance. C'est pourquoi je tiens à réitérer l'engagement de notre institution à appuyer les pays de la région dans leurs efforts en vue de consolider la démocratie et de promouvoir le développement économique et le progrès social auxquels aspirent légitimement nos populations, et que nous savons possibles grâce à l'énorme potentiel humain et aux vastes ressources productives dont dispose notre région.